

Outils de communication

La communication doit prendre une pleine part à la démarche d'un PCAET, car c'est au travers d'elle que se construit le succès de la mission, en particulier dans sa phase de mobilisation. Le Pays Portes de Gascogne a fait le choix de rédiger des synthèses communicantes sous forme de plaquette pour favoriser l'appropriation de la démarche et l'adaptation au grand public.

Ces synthèses seront produites à l'échelle du PETR et par EPCI. D'environ 4 pages, elles permettront de disposer d'une vision globale des enjeux Climat-Air-Energie.

Une charte graphique propre au PCAET sera créée pour l'élaboration des différents supports de communication.

D'autre part, les communautés de communes éditeront une newsletter périodiquement et communiqueront par ce biais sur l'avancement du PCAET.

Le PETR réactualisera régulièrement l'onglet PCAET de son site internet. Les comptes rendus des profils « air-énergie-climat » seront publiés sur cette page ainsi que les bilans des 5 forums (forums qui ont pour objectif la définition d'une stratégie et d'un plan d'action).

Les modalités de concertation du public

La participation du public est un élément incontournable de l'élaboration du projet, nécessaire à l'amélioration de sa qualité et de sa légitimité. Dans cette mesure, le PETR met en place différentes actions de concertation :

- La mise à disposition du public de l'ensemble des éléments relatifs à l'élaboration du PCAET consultables dans les EPCI membres du PETR aux jours et heures d'ouverture habituels. Le public pourra faire ses observations grâce à une adresse mail dédiée.

- L'inscription du projet à la « Charte de la participation du public », outil mis à disposition des porteurs de projet par le Ministère de l'Environnement. L'adhésion à la charte vaut mise en œuvre des valeurs et des principes qu'elle contient à savoir, un ensemble de valeurs et principes définissant le socle d'un processus participatif vertueux.

- La mise en place de cinéma-débat sur le territoire. En association avec Ciné32, les thèmes de l'énergie et du climat à l'échelle du PETR seront évoqués et débattus.

- La participation du Conseil de Développement du PETR aux différentes phases de l'élaboration du PCAET. Le Conseil de Développement est une assemblée formée au sein du Pays pour favoriser la vitalité et la démocratie locale. Il travaille en coopération et en co-construction avec l'ensemble des élus et l'équipe technique du Pays.